Cinquante troisième année. - N° 13 A Vendredi 18 janvier 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 839

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

842 716 045 RCS Nantes.
EURL AU MATIN VERT.
Forme : Société à responsabilité limitée (à associé unique).
Nom commercial : AU MATIN VERT.
Capital : 1000 EUR.
Adresse : centre commercial des Thébaudières, 44800 Saint Herblain.
Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 80000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Vente de fruits et légumes et accessoirement, vente de tous produits frais..
Enseigne : AU MATIN VERT.
Adresse : centre commercial des Thébaudières, 44800 Saint Herblain.
Précédent propriétaire : 451 206 890 RCS Nantes. **IZVARINE** (Laurent Claude Josick).
A dater du : 28 septembre 2018.
Date d'effet : 26 décembre 2018.
Date de commencement d'activité : 26 décembre 2018.
Publication légale : INFORMATEUR JUDICIAIRE *du* 18 janvier 2019.
Oppositions : Me Guillaume de Villaines Notaire 14 place de la République 44470 Thouaré-sur-Loire pour la validité..
Commentaires : Suivant acte notarié en date à Thouaré Sur Loire le 26.12.2018. enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement, Nantes 2 le 07.01.2019 Dossier 201900000877 Référence 4404902 2019 N 00023 Domicile ancien propriétaire : Centre commercial des Thébaudières 44800 Saint Herblain Domicile nouveau propriétaire : Centre commercial des Thébaudières 44800 Saint Herblain Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce.